

CRAZY WEEK A RENNES

***RETOUR SUR LA MOBILISATION
CONTRE LA LOI ASILE-IMMIGRATION
ET SUR LES STRATEGIES
DE L'AG ANTIFASCISTE DE RENNES***

CONTEXTE GÉNÉRAL : MOBILISATION CONTRE LA LOI ASILE IMMIGRATION

La loi immigration apparaît non seulement comme une loi raciste, mais aussi comme une loi d'exploitation. Celle-ci s'inscrit dans la stratégie gouvernementale de mise au travail généralisée de la population, en mettant notamment la pression sur les plus précaires.

Après le rejet de la 1ère version de la loi par l'Assemblée Nationale, le texte a intégré de nombreuses idées de l'extrême-droite (remise en cause du droit du sol, déchéance de nationalité, conditionnement des prestations sociales, etc). C'est ce sur quoi la gauche institutionnelle et syndicale a concentré son opposition : sur une base principalement morale, en choisissant comme moyen les manifestations du dimanche (parfois même du matin!), empêchant toute construction d'un rapport de force.

Nous nous opposons à l'ensemble de la loi immigration et ne nous satisfaisons pas de la censure partielle du Conseil constitutionnel. Nous nous opposons aussi à la gauche "de posture" qui n'a jamais réellement essayé d'empêcher la promulgation de cette loi, voyant le combat déjà perdu d'avance. Cette même gauche qui, lorsqu'elle était au pouvoir, a "géré" de manière faussement humaniste les sans-papiers, pour le résultat que nous voyons aujourd'hui... Toutefois, on peut noter, depuis plus d'un an, la mobilisation contre la loi asile et immigration d'organisations et de collectifs qui, pour certains, se sont regroupés au sein du réseau de La Marche des Solidarités.

C'est pourquoi nous, l'Assemblée Générale Antifasciste de Rennes, avons développé notre propre stratégie pour mettre à la fois la pression sur ceux qui ont fait cette loi, et sur ceux qui devront l'appliquer. D'autant plus que, malgré la censure du Conseil, de nombreuses dispositions racistes et d'exploitation sont restées (sur l'aide sociale à l'enfance ASE, le juge unique, les "métiers en tension", la facilitation des OQTF etc).



Cette loi est un moyen pour l'Etat de durcir la répression des émeutes qui ont suivi le meurtre de Nahel : le législateur prévoit de nouveaux motifs de refus de délivrance, de renouvellement ou de retrait, des cartes de séjour, dont les infractions commises contre des élus ou des agents publics ou "la menace grave pour l'ordre public". Il est, aussi, "imposé aux ressortissants étrangers la souscription d'un contrat prévoyant l'engagement de respecter [les principes de la République]". Ce qui est à mettre en relief avec le récent triptyque d'Attal "tu casses, tu ré pares, tu salis, tu nettoies, tu défies l'autorité, on t'apprend à la respecter".

Par cette loi et d'autres mesures (annonce de l'uniforme à l'école, du SNU obligatoire en 2026 et des "travaux d'intérêt éducatifs" pour les mineurs de moins de 16 ans) ce sont en grande partie les mineurs ou les jeunes majeurs habitants des "quartiers" ou "issue de l'immigration" - qui se sont révoltés cet été - que l'Etat continue de réprimer.

Pour rappel, pendant les quatre jours d'émeutes, la police a tué deux personnes et mutilé des dizaines d'autres. Ensuite, la justice a fonctionné à plein régime : il y a eu un nombre inédit de comparutions immédiates et de placements en détentions (Au 1er août, « 2 107 personnes ont été jugées, 1 989 ont été condamnées et 1 787 ont été condamnées à une peine d'emprisonnement »). Sur un temps plus long, les enquêtes policières continuent et des personnes sont encore aujourd'hui perquisitionnées et/ou jugées. Des dispositions sont d'ailleurs prises en ce moment-même, pour que le système judiciaire soit capable de fonctionner sur ce rythme infernal pendant les JO (cf l'article "200 gardes à vue attendues chaque jour : comment le tribunal de Bobigny se prépare pour les JO").



DEROULE DE LA SEMAINE : "CRAZYWEEK POUR L'AG ANTIFA"

Neuf jours avant la décision du Conseil d'Etat (le mardi 16/01), nous faisons le constat en AG de l'absence de mobilisation contre la loi (excepté les manifs du dimanche et des blocages lycéens peu soutenus) et votons une manifestation antifasciste pour le samedi 20 (précédant celle du dimanche) et une autre pour le jeudi suivant, jour de la décision. Cela afin d'imposer notre propre agenda, nos pratiques et un réel rapport de force.

La manifestation du samedi s'est bien déroulée, avec entre autres : les soldes d'un centre commercial perturbés deux fois, la mairie redécorée et un tractage pour annoncer la prochaine AG.

Le dimanche, nous avons décidé de prendre la tête de la manifestation intersyndicale avec nos banderoles pour montrer l'existence d'une riposte antifasciste aux actions du gouvernement, et permettre la diversité des pratiques. Cette manifestation a aussi été l'occasion de déplier deux

grands draps pour appeler à venir à la manifestation du jeudi soir et appeler à rejoindre l'AG antifasciste et l'AG de Rennes 2.

Le lundi suivant (3 jours avant la décision), l'AG de Rennes 2 s'est réunie et a voté le blocage de la fac pour le lendemain, afin de se joindre à la mobilisation des lycéens, de lancer un mouvement étudiant et surtout de dynamiser le mouvement contre la loi asile et immigration. La préparation du blocage s'est effectuée dans la journée (écriture d'un tract, planification matérielle du blocage etc).



Le blocage de Rennes 2 a réuni de nombreuses personnes et a permis la mobilisation des étudiants sur la fac pendant toute la semaine. Des tracts ont été distribués à la sortie du métro et sur les points de blocages pour expliquer l'intérêt du blocage et appeler à l'AG du jour même, qui a été très rejointe.

Cette AG a été suivie d'actions spontanées : une action anti-contrôleurs et un envahissement de la mairie de Rennes.

Bloquer la fac le mardi matin nous a permis de mobiliser un grand nombre de camarades, sur le campus, à l'AG et dans la ville, et de consacrer notre temps aux préparatifs des différents moments de mobilisation de la semaine, avec la manifestation du jeudi soir en ligne de mire.

Le mercredi des liens ont été créés avec l'AG interlycées (ex : formation juridique faite à la suite de l'AG) tandis que la préparation des différentes actions du jeudi continuait (écriture d'un tract, réalisation de deux banderoles pour l'envahissement de la CAF).

Le jeudi (jour de la décision), les actions se sont multipliées et ont démarré très tôt le matin avec les blocages du lycée Bréquigny et de l'IEP. S'en est suivi une perturbation festive à la CAF à l'initiative de l'AG Rennes 2, afin de signaler aux administrations que nous ne les laisseront pas appliquer cette loi tranquillement. Suite à l'envahissement un cortège s'est dirigé en fin de matinée vers la manifestation des agriculteurs, et enfin, la manifestation antifasciste contre la loi "asile-immigration" le soir.

Nous nous sommes retrouvés à environ 800, joyeux et déter, à partir en manif. Les manifestant.es ont été très inventif.ves et ont réalisé de nombreuses "redécorsions":

- Celle du Tribunal administratif (qui s'occupe des recours contre les OQTF)

- Celle du parlement de Bretagne (pour viser le système judiciaire qui délivre des interdictions du territoire français)

- Celle du magasin Bouygues (multinationale qui construit des centre.



DEPASSER LA GAUCHE ET SES MANIFS DU DIMANCHE

La mobilisation contre la loi "asile-immigration" peut être décrite comme une "mobilisation type de la gauche". On assiste à un mouvement qui se construit avec d'un côté les "aidants" et de l'autre les "aidés".

Les aidants participent depuis toujours à la "gestion" des flux migratoires : de façon institutionnelle ou associative. Cette aide est verticale, une inter-organisation ou une inter-syndicale décide de la stratégie de mobilisation et fait tout pour que rien n'en dépasse. Cela passe parfois par des procédés dégueulasses comme l'ont dénoncé les collectifs de sans-papiers de la région parisienne, pour la manifestation du 21 janvier : ne pas reprendre les revendications des collectifs de sans-papiers, ne pas faire référence aux luttes et grèves en cours, ne pas les associer au choix des dates de mobilisation ou à la rédaction du communiqué puis finalement leur demander individuellement d'apposer leur signature en bas de l'appel.

La forme assembléiste que nous proposons est une alternative efficace pour dépasser ces cadres imposés par la gauche : elle nous permet une autonomie de discours, de décisions, et d'appel ; elle est ouverte et publique, tout le monde peut la rejoindre.

Notre autonomie et notre force d'appel nous permettent d'organiser des cortèges de têtes, des envahissements, des occupations, des manifestations, des blocages...

Souvent, le rythme des mouvements sociaux est dépendant de celui des syndicats, il est difficile de mobiliser en dehors des journées de grève et de manifestation qu'ils organisent. Nous le savons, les appels autonomes fonctionnent toujours mieux lorsqu'ils s'inscrivent dans ce contexte de mobilisation syndicale (exception faite du mouvement des Gilets Jaunes, qui nous donne de l'espoir !).

Pour être entièrement autonome, ne pas se limiter au calendrier législatif et demander plus que le retrait d'une loi, il faut réussir à construire des mobilisations en dehors du calendrier parlementaire (suivi par les syndicats).

Aujourd'hui en particulier, la lutte contre les frontières, contre l'exploitation et l'expulsion des étrangers ne se limite ni à refuser telle ou telle loi, ni à la promulgation de la loi "asile-immigration" : il est possible d'empêcher son application, de soutenir les révoltes des enfermés des CRA et d'agir contre les rouages de la machine à expulser et exploiter (par exemple, contre la construction de 12 nouveaux CRA pour 2027).



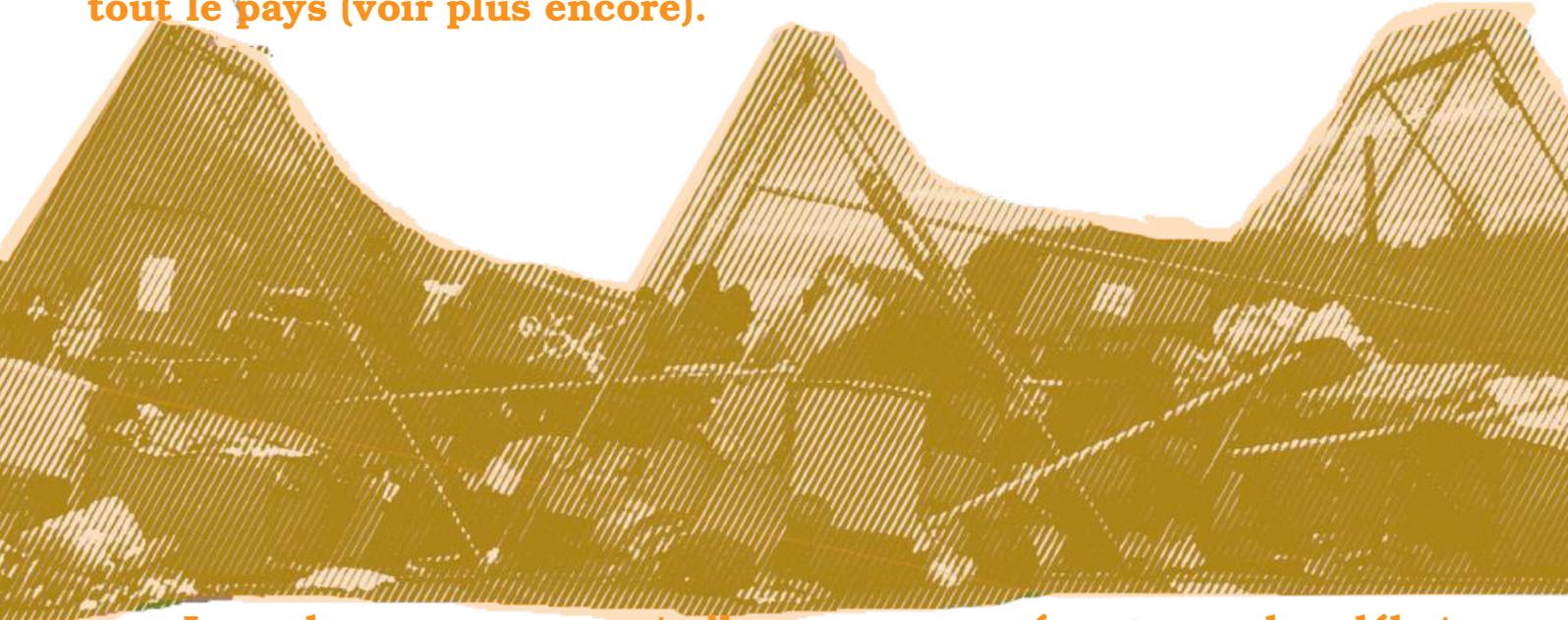
Avoir une force d'appel autonome puissante n'est pas chose facile : nous n'avons pas une liste d'adhérents longue comme le bras, ni de relais médiatiques. Nous ne pouvons souvent compter que sur nos tracts, les réseaux sociaux ou les sites militants/-camarades. C'est un travail sur la durée qui permet d'agglomérer un nombre de camarades suffisant pour rendre les appels à se mobiliser impactants.

Pour provoquer cette mobilisation, il faut porter des propositions politiques intéressantes et montrer une certaine forme de puissance, en se donnant les moyens de réaliser des actions abouties qui fonctionnent, et qui doivent "toucher" au-delà des camarades déjà mobilisé.es :

- En rendant l'existence de l'AG visible partout, en particulier à l'occasion de la première AG du cycle de mobilisation : tags, affiches et tractages pour annoncer AGs et manifs aux endroits stratégiques, le quartier étudiant, les resto U, le centre ville, les stations de métro,...

- En rendant visible ses actions de différentes manières : par exemple, marquer les murs de la ville nous permet d'afficher l'existence d'une critique, d'un refus de la situation présente, d'imposer aux passants l'existence de cette contestation. Mais il ne faut pas s'y limiter : pour expliciter cette critique nous devons profiter de l'audience accrue qui résulte de certaines pratiques offensives, et expliquer notre mobilisation (dans nos textes, tracts, réseaux sociaux). Nous devons également diffuser massivement nos pratiques et les rendre ré-appropriables, en ne visant pas seulement à la reproduction des actes mais à ce que chacun puisse y donner le sens qu'il souhaite (en terme d'effets et d'objectifs).

Communiquer largement sur les actions de l'AG peut lancer ou entretenir une dynamique de contestation qui dépasse l'échelle de Rennes : un blocage de Rennes 2 peut en impulser d'autres en France, diffuser une méthode pour construire une barricade peut encourager les camarades d'ailleurs à organiser des blocages de flux économiques divers partout sur le territoire. Il est important pour l'impact et le développement d'une lutte qu'elle ne se limite pas à une échelle locale, et qu'elle touche de manière large et fournie tout le pays (voir plus encore).



Lors de ce mouvement, il y a eu une résurgence des débats sur l'intérêt et la légitimité de l'AG à appeler à former un cortège en tête de manifestation.

Le fond de cette discorde repose sur la conception et la place que peuvent occuper des camarades qui sont en position de soutien, c'est-à-dire qui ne sont pas ceux qui sont directement concerné.es, ici qui auraient des papiers français (alors même que la proposition de loi concerne une multitude de personne aux situations administratives bien diverses).

Nous avons fait le choix en AG d'adopter notre propre proposition politique, de refuser d'établir un "eux" et un "nous" et de considérer tou.tes celle.ux qui luttent comme des camarades. Nous avons refusé aussi bien de considérer tou.tes les sans-papiers comme une masse politiquement uniforme aux discours et aux stratégies communes, que comme des personnes avant tout en détresse que l'on devrait aider en remplissant un rôle de soutien humanitaire, bien souvent paternalisant.

Etre camarades en lutte nous permet de discuter pleinement des conflits qui traversent nos espaces d'organisation du fait de nos positions politiques parfois divergentes. En refusant de hiérarchiser nos paroles en fonction de nos statuts administratifs, les considérations morales sont facilement évacuées et nous pouvons concentrer nos débats directement sur des sujets politiques et stratégiques.

Nous avons fait ce choix pour renverser ce que la Gauche (partis, syndicats, organisations politiques, certains groupe politique dit "autonome") a largement produit et ainsi sortir de l'immobilisme, de la pacification, avoir notre propre autonomie politique.

Concernant la question du cortège de tête, le problème posé est le suivant : Comment conjuguer pratiques politiques dites offensives et l'existence d'un risque accru pour une partie des manifestant.es dû à leur situation administrative spécifique, pouvant conduire à des enfermements, des expulsions en plus des sanctions pénales ?



Selon certain.es camarades le problème était insoluble. Chaque pratique (occupation, blocage, dégradation, affrontement) devrait se faire à l'écart ou même hors des mobilisations de camarades sans-papiers français, sans même considérer que ceux-ci pourraient vouloir se joindre à de telles pratiques.

Or nous avons pu constater, lors des manifestations contre la réforme des retraites à Rennes, que l'existence du cortège de tête ne provoquait pas directement d'arrestation. 3/4 de celles-ci ont en réalité eu lieu hors du parcours syndical.

A nos yeux le cortège de tête représente une façon d'assumer une conflictualité politique hors du pré-carré syndical organisateur de la manifestation, et c'est majoritairement lorsque nous quittons le parcours planifié que la police passe aux arrestations.

Le deuxième reproche à cette pratique du "cortège de tête" concerne le fait d'invisibiliser physiquement les camarades sans-papiers français. A Rennes il n'existe pas de collectif de sans-papiers français, la question ne s'est pas posée de la même façon que dans d'autres villes : le cortège "de tête" de la manifestation syndicale était...syndical, nous avons donc sans difficulté fait le choix de prendre sa place.

Pour autant, notre objectif politique étant de gagner, et considérant qu'il est nécessaire pour y arriver que les personnes sans-papiers participent à ces luttes par leur auto-organisation, nous ne cherchons pas à produire pour eux une représentation, qui plus est "respectable", de leurs luttes.

POURQUOI UNE AG ANTIFASCITES ET SES PERSPECTIVES

Avoir une AG antifasciste à Rennes, se réunissant publiquement, permet de traiter de nombreux sujets avec une approche antifasciste et autonome, et d'y retrouver unies des camarades peu importe leurs collectifs ou orientations politiques respectives. Cela permet aussi à de nombreux camarades n'appartenant à aucun collectif de s'y investir, de faire de l'antifascisme l'affaire de tous et donc de refuser toute forme de spécialisation politique.

Cette force d'organisation se transforme efficacement en force d'appel (manifestations, actions, discussions,...) avec un risque juridique moindre que si elles étaient appelées par des collectifs. Nous revendiquons une AG tournée vers l'action, qui se réunit en cas de besoin et non de manière régulière, tout en maintenant une veille à travers le comité de mobilisation. Cela provient du fait que jusqu'à maintenant l'AG antifasciste a considéré l'antifascisme strictement comme une pratique du mouvement social, elle n'est donc qu'une façon de répondre efficacement aux ennemis du mouvement social (les fascistes).

Bien que ce mode puisse apparaître moins propice à l'organisation de campagnes de plus long terme, il produit un engagement immédiat pour les militants et militantes antifascistes et des victoires à court terme.

Avec la reprise de plus en plus de thèmes d'extrême-droite par le gouvernement (AME, nouvelle loi travail, SNU et "réarmement démographique" annoncés), le mode assembléiste nous offre une meilleure réactivité et renforce les mobilisations en cours et à venir.

A Rennes, l'Assemblée Générale Antifasciste s'est créée suite à l'échec d'un rassemblement contre une conférence de Némésis ("féministe" d'extrême droite) en mars 2022. Cette contre-manifestation a été organisée par une inter-organisation, réunissant de fait moins de monde qu'un espace public et ouvert, celle-ci n'a pas été en mesure de produire un appel public. Il existe un risque judiciaire non négligeable pour les organisations appelant à des événements politiques de ce type (par exemple, une dissolution !).

Suite à cela, l'initiative a été prise de lancer une assemblée générale capable, entre autre, de faire des appels publics.

L'AG Antifa de Rennes a pris de l'ampleur pendant l'entre deux tours des élections (avril 2022) en posant comme mot d'ordre "Ni Macron ni Le Pen", "Ce que nous n'aurons pas par les urnes, nous l'aurons part la rue" et en étant le seul espace d'organisation fort et autonome durant ce moment politique. Pour contrer la disparition du mouvement social dans les perspectives électoralistes des présidentielles, nous avons souhaité rappeler que la lutte contre le fascisme et pour la révolution ne trouve sa place que dans la rue.

Nous sommes ainsi rapidement passés d'une contre-manifestation à 50 camarades qui n'a pas réussi à empêcher la conférence de Némésis, à un cortège de 150 camarades qui bordélistent le meeting du président du Front National (un dimanche matin de septembre 2023 dans la campagne rennaise). Et aujourd'hui, lorsque l'AG antifasciste appelle à une manifestation contre la loi "asile-immigration" elle réuni 800 personnes, tandis que le lendemain l'intersyndicale en réuni 200.

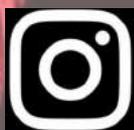
Affaire à suivre...



Nous n'avons pas l'ambition de dire que notre modèle est le meilleur, le seul possible ou qu'il est transposable à toutes les autres villes. Cependant nous constatons son efficacité, ici à Rennes, et voulons partager notre stratégie et nos expériences au plus grand nombre. Ce texte est donc un appel à construire, investir et renforcer des espaces assembléistes pour toutes les luttes..



@AGAntifaRennes



@ag.antifa.rennes



@Assemblée Générale

Antifasciste de Rennes